CORPS LÉGISLATIF.

COMMISSION DU CONSEIL DES CINQ-CENTS.

PROCÈS-VERBAL

Des élections des membres du Sénat conservateur, de ceux du Corps législatif, et de ceux du Tribunat, en exécution de la constitution.

Séance du 3 Nivose an 8.

CEJOURD'HUI, trois nivose, an huit de la République, les citoyens Sieyes et Roger-Ducos, Consuls sortans, les citoyens Cambacérès et Lebrun, second et troisième Consuls, se sont réunis pour, en exécution de l'article vingt-quatre de la constitution, et de

la loi de ce jour, qui ordonne, article premier, que le Sénat conservateur entrera en fonctions demain, quatre nivose, nommer la majorité du Sénat conservateur ; en conséquence ils ont nommé, pour former ladite majorité, les vingt-neuf citoyens dont les noms suivent, classés dans leur ordre alphabétique :

B

Beaupuy, de la Commission des Anciens.
Bertholet, administrateur de la monnoie.

C

Cabanis, de la Commission des Cinq-Cents.
Cornet, de la Commission des Anciens.
Cousin, du Conseil des Anciens.
Creuzé-Latouche, de la Commission des Cinq-Cents.

D

Dailly, ex-constituant.
Destutt-Tracy, ex-constituant.
Dubois-Dubais, du Conseil des Anciens.
Ducis, de l'Institut national.

F

Fargues, de la Commission des Anciens.

G

Garran-Coulon, ex-conventionnel, substitut du commissaire du gouvernement au tribunal de cassation.
Garat, de la Commission des Anciens.

H

Hatry, ex-général en chef.

K

Kellerman, ex-général en chef.

L

Lacépède, professeur au muséum d'histoire naturelle.
Lambrechts, ex-ministre de la justice, président de l'administration centrale de la Dyle.
Laplace, ministre de l'intérieur.
Lecouteulx-Canteleu, ex-constituant, président de l'administration de la Seine.
Lemercier, de la Commission des Anciens.
Lenoir-Laroche, de la Commission des Anciens.
Lespinasse, général de division.

M

Monge, ex-ministre de la marine.

P

Pléville-Lepeley, vice-amiral.
Porcher, de la Commission des Anciens.

R

Resnier, ex-envoyé de la République à Genève, archiviste des relations extérieures.
Rousseau, de la Commission des Anciens.

V

Vimar, de la Commission des Anciens.
Volney, de l'Institut national.

Les vingt-neuf citoyens ci-dessus dénommés, formant, avec les citoyens Sieyes et Roger-Ducos, la majorité du Sénat conservateur, la première nomination prescrite par l'article vingt-quatre de la constitution, se trouve consommée, et il est arrêté que lesdits citoyens seront convoqués individuellement à demain, neuf heures du matin, dans le palais du Sénat conservateur, pour se completter conformément au même article de la constitution.

Fait au palais du Sénat conservateur, le trois nivose, an huit de la République.

Signé, SIEYES, ROGER-DUCOS, CAMBACÉRÈS, LEBRUN.

Séance du 4 nivose an 8.

CEJOURD'HUI, quatre nivose, an huit de la République, les citoyens composant la majorité du Sénat conservateur, convoqués pour se completter aux termes de l'article vingt-quatre de la constitution, y ont procédé sous la présidence du citoyen Dailly, doyen d'âge, le citoyen Fargues, comme le plus jeune, remplissant les fonctions de secrétaire.

Les vingt-neuf citoyens dont les noms suivent,

classés dans leur ordre alphabétique, ont été nommés pour completter le Sénat conservateur :

A

Abrial, commissaire du gouvernement au tribunal de cassation.

C

Casa-Bianca (Raphael), général de division.
Chasset, du Conseil des Anciens.
Choiseul-Praslin, ex-constituant.
Chollet (de la Gironde), de la Commission des Cinq-Cents.
Clément de Ris, ex-commissaire de l'instruction publique, ex-président de l'administration d'Indre-et-Loire.
Cornudet, de la Commission des Anciens.
Cretet, de la Commission des Anciens.

D

Darcet, de l'Institut national.
Daubenton, professeur au muséum d'histoire naturelle.
Davous, administrateur du département de la Seine.
Depère (Mathieu), de la Commission des Anciens.
Dizez, ex-conventionnel, commissaire du gouvernement à l'administration centrale du département des Landes.
Drouin (Louis), négociant à Nantes.

F

François (de Neuf-château), ex-directeur, ex-législateur, ex-ministre de l'Intérieur.

H

Herwyn, de la Commission des Anciens.

J

Journu-Aubert, ex-législateur, négociant à Bordeaux.

L

Lagrange, de l'Institut national.
Laville-Leroulx, négociant, ex-constituant.
Lejean (Lazare), négociant à Marseille.
Levavasseur, négociant, président du tribunal de commerce à Rouen.

P.

Peré, de la Commission des Anciens.
Perregaux, banquier.

R.

Regnier, de la Commission des Anciens.
Rœderer, ex-constituant.

S

Sers (de la Gironde), ex-Conventionnel, négociant à Bordeaux.

V.

Vernier, de la Commission des Anciens.
Vien, peintre de l'Institut national.
Villetard, de la Commission des Cinq-Cents.

Les Conservateurs qui viennent d'être nommés seront individuellement convoqués pour quatre heures après-midi, à l'effet de procéder aux élections qui sont confiées au Sénat Conservateur par les articles 20 et 24 de la constitution.

Fait au palais du Sénat Conservateur, le quatre nivose an 8 de la République.

Signé, DAILLY, *président*; FARGUES, *secrétaire*.

Séance du quatre nivose an huit après-midi.

CEJOURD'HUI, quatre nivose, an huit de la République, quatre heures après-midi, les citoyens nommés pour composer le Sénat Conservateur, au nombre prescrit par la constitution, étant réunis, les citoyens Abrial, Cretet, Regnier et Rœderer, ont fait connoître à l'assemblée qu'ayant déja accepté d'autres fonctions, ils ne pouvoient remplir celles auxquelles le Sénat Conservateur les appeloit; en conséquence il a été procédé à leur remplacement. Les suffrages se sont réunis sur les citoyens Bougainville, vice-amiral; Morard-de-Galles, vice-amiral; Jacqueminot, de la Commission des Cinq-Cents; Serrurier, général de division : ces quatre citoyens sont immédiatement convoqués pour venir prendre part aux opérations du Sénat.

Le nombre des membres dont le Sénat doit se composer se trouvant complet, aux termes des articles 24

et 15 de la Constitution, leur première opération a été de s'organiser par la nomination d'un président et de deux secrétaires. Le citoyen Sieyes est élu président ; les citoyens Roger-Ducos et Lacépède sont élus secrétaires, et ils prennent place au bureau.

Signé, DAILLY, *président d'âge* ; FARGUES, *secrétaire provisoire.*

Le Sénat conservateur se trouvant définitivement organisé, ses membres ont tous individuellement prêté le serment prescrit par la loi du 25 brumaire dernier.

Le Sénat prend les arrêtés suivans :

Arrête que l'existence constitutionnelle du Sénat conservateur sera notifiée, de suite, aux Consuls de la République ;

Arrête qu'il reste en permanence pour procéder sans discontinuation, aux élections prescrites par l'article 20 de la constitution.

Le Sénat conservateur a élu, pour composer le Corps législatif, les trois cents citoyens dont les noms suivent, classés dans leur ordre alphabétique :

A

Albert aîné (de la Seine), du Conseil des Anciens.
Albert jeune (du Bas-Rhin), du Conseil des Cinq-Cents.
Allart (du Rhône), du Conseil des Anciens.
Anquetin (de la Seine-Inférieure), du Conseil des Anciens.
Appert (du Loiret), du Conseil des Anciens.

Aubert (de la Seine), du Conseil des Cinq-Cents.
Auguis (des Deux-Sèvres), du Conseil des Cinq-Cents.
Auverlot (de Jemmappes), du Conseil des Cinq-Cents.

B

Baborier (de la Drôme), du Conseil des Anciens.
Baillon (du Nord), du Conseil des Anciens.
Barailon (de la Creuse), du Conseil des Anciens.
Baron (de la Marne), du Conseil des Anciens.
Barré (de la Sarthe), du Conseil des Anciens.
Barrière (des Basses-Alpes), du Conseil des Cinq-Cents.
Barrot (de la Losère), du Conseil des Anciens.
Bassaget (de Vaucluse), du Conseil des Anciens.
Bassenge (de l'Ourthe), du Conseil des Cinq-Cents.
Bazoche (de la Meuse), du Conseil des Anciens.
Beauchamp (de l'Allier), du Conseil des Cinq-Cents.
Beerembroeck (des Deux-Nèthes), du Conseil des Anciens.
Belleville, ex-ministre de la République, à Gênes.
Belzais-Courmesnil (de l'Orne), du Conseil des Cinq-Cents.
Bergeras (des Basses-Pyrénées), du Conseil des Anciens.
Bergier (du Puy-de-Dôme), ex-législateur.
Berquier-Neuville (du Pas-de-Calais), du Conseil des Cinq-Cents.
Berthezen (du Gard), ex-conventionnel.
Blarau (de Jemmapes), du Conseil des Anciens.
Boéri (de l'Indre), du Conseil des Cinq-Cents.
Boileau (de l'Yonne), du Conseil des Cinq-Cents.
Bollet (du Pas de Calais), du Conseil des Anciens.
Bollioud (de l'Ardèche), du Conseil des Cinq-Cents.

Bonaparte (Joseph), département du Golo, ex-législateur.
Bordes (de l'Arriége), du Conseil des Cinq-Cents.
Bouisserin (de la Charente-Inférieure), du Conseil des Anciens.
Bourdon (de la Seine-Inférieure), du Conseil des Anciens.
Bourg-Laprade (du Lot-et-Garonne), du Conseil des Cinq-Cents.
Bourgois (de la Seine Inférieure), du Conseil des Anciens.
Brault (de la Vienne), du Conseil des Anciens.
Bréard (de la Charente-Inférieure), ex-conventionnel.
Brémontier (de la Seine-Inférieure), du Conseil des Cinq-Cents.
Bucaille (du Pas-de-Calais), ex-constituant.

C

Cacault (de la Loire-Inférieure), du Conseil des Cinq-Cents.
Cazenave (des Basses-Pyrénées), de la Commission des Cinq-Cents.
Castagné (du Tarn), du Conseil des Cinq-Cents.
Castaing (de l'Orne), du Conseil des Cinq-Cents.
Cayre (du Rhône), du Conseil des Cinq-Cents.
Cazaux (de la Haute-Garonne), du Conseil des Cinq-Cents.
Chaillot (de Seine-et-Marne), du Conseil des Cinq-Cents.
Champion (de la Meuse), du Conseil des Anciens.
Champion (du Jura), du Conseil des Anciens.
Charrel (de l'Isère), du Conseil des Cinq-Cents.
Chatry-Lafosse (du Calvados), de la Commission des Anciens.

Cherrier (de la Moselle), ex-conventionnel, contrôleur des postes à Metz.
Cholet-Beaufort (du Puy-de-Dôme), du Conseil des Cinq-Cents.
Crochon (de l'Eure), du Conseil des Cinq-Cents.
Clary (Etienne), des Bouches-du-Rhône, négociant à Marseille.
Clavier (de la Loire-Inférieure), du Conseil des Anciens.
Clavière (du Cantal), du Conseil des Cinq-Cents.
Clauzel (de l'Arriège), du Conseil des Cinq-Cents.
Cochon-Duvivier (de la Charente-Inférieure), officier de santé de première classe de la marine.
Collard (des Forêts), du Conseil des Cinq-Cents.
Collet (de l'Yonne), du Conseil des Cinq-Cents.
Combes-Dounous (du Lot), du Conseil des Cinq-Cents.
Compayre (du Tarn), du Conseil des Cinq-Cents.
Cornilleau (de la Sarthe), ex-législateur.
Coulmiers (de la Seine), ex-constituant, administrateur de l'hospice de Charenton.
Coutausse (du Lot-et-Garonne), du Conseil des Anciens.
Couzard (de la Gironde), du Conseil des Cinq-Cents.
Crevelier (de la Charente), du Conseil des Cinq-Cents.

D

Dabray (des Alpes maritimes), du Conseil des Cinq-Cents.
Dalphonse (de l'Allier), du Conseil des Anciens.
Danel (du Nord), du Conseil des Cinq-Cents.
Danet (du Morbihan), du Conseil des Anciens.

Daracq (des Landes), du Conseil des Cinq-Cents.
Dauphole (des Hautes-Pyrénées), du Conseil des Cinq-Cents.
Dedelay-Dagier (de la Drôme), du Conseil des Anciens.
Defrance (de Seine-et-Marne), ex-conventionnel.
Delamarre (de l'Oise), du Conseil des Anciens.
Delattre (de la Somme), du Conseil des Cinq-Cents.
Delecloy (de la Somme), du Conseil des Anciens.
Delneufcourt (de Jemmappes), du Conseil des Anciens.
Delort (de la Corrèze), du Conseil des Anciens.
Delpierre aîné (des Vosges), du Conseil des Cinq-Cents.
Delzons (du Cantal), du Conseil des Anciens.
Desmazières (de Maine-et-Loire), du Conseil des Anciens.
Desnos (de l'Orne), du Conseil des Cinq-Cents.
Desprez (de l'Orne), du Conseil des Cinq-Cents.
Deveaux (de la Lys), du Conseil des Cinq-Cents.
Devinck-Thierry (de l'Escaut), de la Commission des Cinq-Cents.
Dillon (de la Vendée), du Conseil des Cinq Cents.
Drulh (de la Haute-Garonne), ex-conventionnel.
Dubosq (du Calvados), du Conseil des Cinq-Cents.
Dubourg (de l'Oise), du Conseil des Anciens.
Duflos (du Pas-de-Calais), du Conseil des Cinq-Cents.
Dumas (du Mont-Blanc), ex-conventionnel, acusateur public près le tribunal criminel du département.
Dumoulin (du Nord), du Conseil des Cinq-Cents.
Dupin (de la Nièvre), du Conseil des Anciens.
Duplaquet (de l'Aisne), du Conseil des Cinq-Cents.
Dupoix (des Landes), du Conseil des Cinq-Cents.

Dupuys (de Seine-et-Oise), ex-conventionnel.

Durand (de Loir-et-Cher), du Conseil des Cinq-Cents.

Dutrou-Bornier (de la Vienne), du Conseil des Cinq-Cents.

Duval (de la Seine-Inférieure), ex-ministre de la police.

Duvillard (du Léman), chef de bureau à la trésorerie, et membre associé de l'Institut.

E

Engerrand (de la Manche), du Conseil des Cinq-Cents.

Enjubault (de la Mayenne), du Conseil des Cinq-Cents.

Eschassériaux jeune (de la Charente-Inférieure), du Conseil des Cinq-Cents.

Estaque (de l'Arriège), du Conseil des Anciens.

Eversdyck (de l'Escaut), du Conseil des Cinq-Cents.

F

Fabry (de l'Ourthe), du Conseil des Cinq-Cents.

Faure (de la Haute-Loire), du Conseil des Anciens.

Febvre (du Jura), du Conseil des Cinq-Cents.

Félix Faulcon (de la Vienne), du Conseil des Cinq-Cents.

Fery (de la Dyle), du Conseil des Cinq-Cents.

Florent-Guyot (de la Côte-d'Or), ex-ministre plénipotentiaire à la Haye.

Fontenay (d'Indre-et-Loire), ex-législateur.

Foubert (de la Dyle), du Conseil des Cinq-Cents.

Fouquet (du Cher), du Conseil des Anciens.

Fourmi (de l'Orne), du Conseil des Anciens.
Fournier (de l'Hérault), du Conseil des Anciens.
Franck (des Forêts), du Conseil des Anciens.
Frégeville, de la Commission des Cinq-Cents.
Frochot (de la Côte-d'Or), ex-constituant.
Fulchiron l'aîné (Joseph), du Rhône, banquier.

G

Gantois (de la Somme), du Conseil des Cinq-Cents.
Garnier-Deschesnes (de Seine-et-Oise), du Conseil des Cinq-Cents.
Gassendi (des Basses-Alpes), ex-constituant.
Gaudin (de la Vendée), du Conseil des Anciens.
Gauthier (de la Côte-d'Or), du Conseil des Anciens.
Gauthier (de la Corrèze), du Conseil des Anciens.
Geoffroi (Côme), de Saone-et-Loire, ex-législateur.
Germain (du Jura), du Conseil des Cinq-Cents.
Gesnouin (du Finistère), du Conseil des Cinq-Cents.
Gheysens (de la Lys), du Conseil des Anciens.
Gilbert, professeur à l'école vétérinaire d'Alfort.
Gintrac (de la Dordogne), du Conseil des Anciens.
Girod (de l'Ain), du Conseil des Cinq-Cents.
Girot-Pouzols (du Puy-de-Dôme), du Conseil des Cinq-Cents.
Gonnet (de la Somme), du Conseil des Anciens.
Gossuin (du Nord), du Conseil des Cinq-Cents.
Goyet-Dubignon (de la Mayenne), du Conseil des Anciens.
Grappe (du Doubs), du Conseil des Cinq-Cents.
Grégoire (de la Meurthe), ex-conventionnel.
Grenot (du Jura), du Conseil des Cinq-Cents.
Guérin (des Deux-Sèvres), du Conseil des Anciens.
Guérin (du Loiret), du Conseil des Cinq-Cents.

Guichard (de l'Yonne), du Conseil des Cinq-Cents.
Guillemot (de la Côte-d'Or), du Conseil des Cinq-Cents.
Guirail (des Basses-Pyrénées), du Conseil des Cinq-Cents.
Guiter (des Pyrénées-Orientales), ex-conventionnel.
Guyot-Desherbiers (de la Seine), du Conseil des Cinq-Cents.

H

Hardy (de la Seine-Inférieure), du Conseil des Cinq-Cents.
Hémart (de la Marne), du Conseil des Cinq-Cents.
Hopsomère (de l'Escaut), du Conseil des Anciens.
Houdebert de Loué (de la Sarthe), du Conseil des Cinq-Cents.
Hubard (de la Meuse-Inférieure), du Conseil des Anciens.
Huon (du Finistère), du Conseil des Anciens.
Hattinguais (de Seine-et-Marne), du Conseil des Cinq-Cents.

J

Jacomet (des Pyrénées-Orientales), du Conseil des Anciens.
Jacomin (de la Drôme), du Conseil des Cinq-Cents.
Janod (du Jura), du Conseil des Cinq-Cents.
Jan (de l'Eure), du Conseil des Anciens
Jourdan (de la Nièvre), du Conseil des Cinq-Cents.
Jouvent (de l'Hérault), du Conseil des Cinq-Cents.
Juhel (de l'Indre), du Conseil des Cinq-Cents.

K

Kervélégan (du Finistère), du Conseil des Cinq-Cents.

L

Laborde (du Gers), ex-législateur.
Lachièze (du Lot), du Conseil des Anciens.
Lacrampe (des Hautes-Pyrénées), du Conseil des Cinq-Cents.
Lafont (du Lot-et-Garonne), du Conseil Cinq-Cents.
Lagrange (de Lot-et-Garonne), du Conseil des Anciens.
Lamétherie (Antoine), de Saone-et-Loire, ex-constituant.
Langlois (de l'Eure), du Conseil des Anciens.
Lapotaire (du Morbihan), du Conseil des Anciens.
Larcher (de la Haute-Marne), du Conseil des Anciens.
Latour-d'Auvergne, capitaine de grenadiers.
Laumond (de la Creuse), du Conseil des Cinq-Cents.
Leblanc (de l'Oise), du Conseil des Cinq-Cents.
Leblanc (des Hautes-Alpes), du Conseil des Cinq-Cents.
Leblond, bibliothécaire des Quatre-Nations.
Lecerf (de l'Eure), du Conseil des Anciens.
Leclerc (de Maine-et-Loire), ex-conventionnel.
Leclerc (Nicolas), de Seine et-Oise.
Lefèvre-Caillet (du Pas-de-Calais), ex-législateur.
Lefèvre-Laroche, ex-administrateur du département de la Seine.
Lefebvrier (du Morbihan), du Conseil des Cinq-Cents.
Légier (du Loiret), du Conseil des Cinq-Cents.
Legrand (de l'Indre), ex-législateur.
Lemayod (du Morbihan), du Conseil des Anciens.
Lemée (des Côtes-du-Nord), du Conseil des Anciens.
Lemesle (de Seine-Inférieure), du Conseil des Cinq-Cents.

Lemoine (du Calvados) , ex-conventionnel.
Lenormand (du Calvados), du Conseil des Cinq-Cents.
Lerouge (de l'Aube) , du Conseil des Anciens.
Leroux (Etienne), de la Seine , du Conseil des Cinq-Cents.
Leroy (de l'Eure) , du Conseil des Cinq-Cents.
Lespinasse (de la Haute-Garonne) , ex-législateur.
Lesoinne (de l'Ourthe) , du Conseil des Anciens.
Lévêque (du Calvados) , commissaire central du département.
Lobjoy (de l'Aisne) , du Conseil des Anciens.
Louvet (de la Somme) , du Conseil des Cinq-Cents.
Loyaud (de la Vendée) , du Conseil des Anciens.
Lucas (de l'Allier) , ex-constituant.
Luminais (de la Vendée), du Conseil des Cinq-Cents.

M

Mallein (de l'Isère), du Conseil des Anciens.
Mansord (du Mont-Blanc), du Conseil des Cinq-Cents.
Maras (d'Eure-et-Loir), du Conseil des Cinq-Cents.
Marc - Aurèle (de la Haute - Garonne), ex - consul à Barcelonne.
Martinel (de la Drôme), du Conseil des Cinq-Cents.
Massa (des Alpes-Maritimes), ex-conventionnel, commissaire central du département.
Maugenest (de l'Allier) , du Conseil des Cinq-Cents.
Maupetit (de la Mayenne), du Conseil des Anciens.
Ménard (de la Dordogne) , ex-conventionnel.
Menessier (de l'Aube), du Conseil des Cinq-Cents.
Méric (de l'Aude), du Conseil des Anciens.
Metzger (du Haut-Rhin) , du Conseil des Cinq-Cents.
Meyer (de l'Escaut), du Conseil des Cinq-Cents.

Meyer (du Tarn), du Conseil des Anciens.
Mollevault (de la Meurthe), du Conseil des Cinq-Cents.
Montaut-Desilles (de la Vienne), du Conseil des Anciens.
Montardier (de Seine-et-Oise), du Conseil des Cinq-Cents.
Monseignat (de l'Aveyron), du Conseil des Cinq-Cents.
Morand (des Deux-Sèvres), du Conseil des Anciens.
Moreau-Sigismont (du Mont-Terrible), du Conseil des Anciens.
Morel (de la Marne), du Conseil des Cinq-Cents.
Mosneron aîné, négociant à Nantes, ex-législateur.
Moulland (du Calvados), du Conseil des Anciens.

N

Nairac (de la Charente-Inférieure), du Conseil des Cinq-Cents.

O

Olbrechts (de la Dyle), du Conseil des Anciens.
Ornano (Michel), du département de Liamone.
Ortalle (de Jemmappes), du Conseil des Cinq-Cents.

P

Paillart (d'Eure-et-Loir), du Conseil des Anciens.
Pampelonne (de l'Ardèche), ex-constituant.
Papin (des Landes), du Conseil des Anciens.
Pellé (de Seine-et-Oise), du Conseil des Anciens.
Pémartin (des Basses-Pyrénées), du Conseil des Cinq-Cents.

Perrier (de Grenoble), négociant.
Perrin (des Vosges), de la Commission des Anciens.
Pictet-Diodati (du Léman), membre de l'administration centrale du département.
Pigeon (de la Dordogne), du Conseil des Cinq-Cents.
Pilatre (de Maine-et-Loire), ex-conventionnel, administrateur des hospices civils.
Pillet (de la Loire-Inférieure), du Conseil des Cinq-Cents.
Poisson (de la Manche), du Conseil des Anciens.
Poulain (Célestin), de la Marne, du Conseil des Cinq-Cents.
Poultier (du Pas-de-Calais), du Conseil des Cinq-Cents.
Provost (de la Mayenne), du Conseil des Cinq-Cents.

R

Rabasse (de la Seine-Inférieure), du Conseil des Cinq-Cents.
Rabaud (du Gard), du Conseil des Anciens.
Raingeard (de la Loire-Inférieure), du Conseil des Anciens.
Rallier (d'Ille-et-Vilaine), du Conseil des Cinq-Cents.
Ramel (de la Loire), du Conseil des Cinq-Cents.
Rampillon (de la Vienne), du Conseil des Cinq-Cents.
Réguis (des Basses-Alpes), du Conseil des Anciens.
Renaud-Lascours (du Gard).
Renault (de l'Orne), du Conseil des Cinq-Cents.
Reybaud-Clauzonne (du Var), ex-accusateur public du tribunal criminel.
Ricard (du Rhône), du Conseil des Cinq-Cents.
Richard (de la Loire), du Conseil des Anciens.

Ricour (de la Lys), du Conseil des Cinq-Cents.
Rivière (du Nord), du Conseil des Anciens.
Rodat (de l'Aveyron), du Conseil des Anciens.
Rœmers (de la Meuse-Inférieure), du Conseil des Cinq-Cents.
Roger-Martin (de la Haute-Garonne), ex-législateur.
Rossée (du Haut-Rhin), ex-législateur.
Rousseau-d'Etlonne (des Ardennes), ex-banquier à Paris.
Rouvelet (de l'Aveyron), du Conseil des Cinq-Cents.

S

Saint-Martin (de l'Ardèche), du Conseil des Cinq-Cents.
Saint-Pierre-Lesperet (du Gers), ex-administrateur du département.
Sallenave (des Basses-Pyrénées), du Conseil des Cinq-Cents.
Salligny (de la Marne), du Conseil des Anciens.
Savary (de l'Eure), du Conseil des Cinq-Cents.
Sauret (de l'Allier), du Conseil des Cinq-Cents.
Schirmer (du Haut-Rhin), du Conseil des Anciens.
Scherlock (de Vaucluse), du Conseil des Cinq-Cents.
Sieyes-Léons (du Var), ex-administrateur du département.
Simon (de Sambre-et-Meuse), du Conseil des Anciens.
Simon (de Seine-et-Marne), du Conseil des Cinq-Cents.
Simonnet (de l'Yonne), du Conseil des Anciens.

T

Tack (Paul), de l'Escaut, du Conseil des Cinq-Cents.

Tardy (de l'Ain), du Conseil des Cinq-Cents.

Tarte (de Sambre-et-Meuse), du Conseil des Cinq-Cents.

Tarteyron (de la Gironde), du Conseil des Anciens.

Teissier (des Bouches-du-Rhône), négociant, commissaire de la comptabilité intermédiaire.

Thénard, de la Charente-Inférieure), du Conseil des Cinq-Cents.

Thévenin (du Puy-de-Dôme), du Conseil des Anciens.

Thierry (de la Somme), du Conseil des Anciens.

Toulgoët (du Finistère), du Conseil des Anciens.

Trottier (du Cher), du Conseil des Cinq-Cents.

Trumeau (de l'Indre), du Conseil des Cinq-Cents.

Turgan (des Landes), du Conseil des Anciens.

V

Vacher (Charles), du Cantal, du Conseil des Anciens.

Van-Kempen (du Nord), du Conseil des Anciens.

Van-Ruymbeke (de la Lys), du Conseil des Cinq-Cents.

Vergniaud (de la Haute-Vienne), du Conseil des Cinq-Cents.

Verne (de la Loire), du Conseil des Anciens.

Vigneron (de la Haute-Saone), ex-conventionnel.

Villars (de la Haute-Garonne), ex-conventionnel.

Villers (de la Loire-Inférieure), ex-conventionnel.

Villiot (de l'Escaut) , du Conseil des Cinq-Cents.
Vozelle (de la Haute-Loire) , du Conseil des Cinq-Cents.

Le Sénat Conservateur a élu, pour composer le Tribunat, les cent citoyens dont les noms suivent, classés dans leur ordre alphabétique :

A

Adet, ex-ministre de la République aux Etats-Unis d'Amérique.
Andrieux, du Conseil des Cinq-Cents.
Arnould (de la Seine), de la Commission des Cinq-Cents.

B

Bailleul, du Conseil des Cinq-Cents.
Bara (des Ardennes), du Conseil des Cinq-Cents.
Baret (de la Lys), du Conseil des Anciens.
Beauvais, de la Commission législative des Cinq-Cents.
Benjamin-Constant (du Léman), homme de lettres.
Bérenger, de la commission des Cinq-Cents.
Berthelemy (de la Corrèze), du Conseil des Cinq-Cents.
Bezard (de l'Oise), du Conseil des Cinq-Cents.
Bitouzé-Linières, du Conseil des Cinq-Cents.
Boisjolin, professeur d'histoire à l'école centrale du Panthéon.
Bosc (de l'Aube), du Conseil des Cinq-Cents.
Bouteville, de la Commission des Anciens.

C

Caillemer, du Conseil des Anciens.
Cambe, du Conseil des Cinq-Cents.
Carret (du Rhône), du Conseil des Cinq-Cents.
Chabaud-Latour (du Gard), de la Commission des Cinq-Cents.
Chabot (de l'Allier), du Conseil des Anciens.
Challan (de Seine-et-Oise), du Conseil des Cinq-Cents.
Chassiron, de la Commission des Anciens.
Chauvelin, ex-ambassadeur de la République à Londres.
Chazal, de la Commission des Cinq-Cents.
Chenard, du Conseil des Cinq-Cents.
Chénier, de la Commission des Cinq-Cents.
Costé (de la Seine-Inférieure), du Conseil des Cinq-Cents.
Courtois, du Conseil des Anciens.
Crassous (de l'Hérault), ex-législateur.
Curée, du Conseil des Cinq-Cents, ex-législateur.

D

Daunou, de la Commission des Cinq-Cents.
Debry (Jean), du Conseil des Cinq-Cents.
Defermon, ex-législateur, commissaire de la trésorerie nationale.
Delpierre le jeune, du Conseil des Cinq-Cents.
Desmeusnier, ex-constituant.
Desmousseaux, administrateur des hospices civils de Paris.
Desrenaudes (de la Corrèze), homme de lettres.
Dieudonné, du Conseil des Anciens.

Dubois (des Vosges), ex-législateur, commissaire de la trésorerie.

Duchêne, du Conseil des Cinq-Cents.

Duveyrier, ex-secrétaire-général de la justice.

E

Eschassériaux l'aîné, du Conseil des Cinq-Cents.

F

Fabre (de l'Aude), du Conseil des Cinq-Cents.

Faure (de la Seine), du Conseil des Cinq-Cents.

Favard, du Conseil des Cinq-Cents.

G

Gallois, membre associé de l'Institut.

Ganilh, homme de loi.

Garat-Mailla (des Basses-Pyrénées), homme de lettres.

Garry fils aîné (de la Haute-Garonne), homme de loi.

Gaudin (Émile), de la commission des Cinq-Cents.

Gillet (de Seine-et-Oise), du Conseil des Cinq-Cents.

Gillet-Lajacqueminière (du Loiret), du Conseil des Cinq-Cents.

Ginguené, ex-ambassadeur de la République à Turin.

Girardin (Stanislas), ex-législateur.

Goupil-Préfeln fils, de la Commission des Anciens.

Gourlay, de la Commission des Cinq-Cents.

Grenier (du Puy-de-Dôme), du Conseil des Cinq-Cents.

Guinard, du Conseil des Cinq-Cents.

Guttinguer, du Conseil des Anciens.

H

Huguet (de la Seine), du Conseil des Anciens.

I

Imbert (de la Ferté-sous-Jouarre), ex-législateur.
Isnard, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

J

Jacquemont, chef de division au ministère de l'intérieur.
Jard-Panvilliers, du Conseil des Cinq-Cents.
Jaucourt, ex-législateur.
Jubé, adjudant-général, ex-commandant de la garde du Directoire.

L

Labrouste, du Conseil des Cinq-Cents.
Laloy, de la Commission des Anciens.
Lahary, du Conseil des Anciens.
Laromiguière, membre associé de l'Institut national.
Laussat, de la Commission des Anciens.
Lecointe-Puyraveau, du Conseil des Cinq-Cents.
Legier (des Forêts), du Conseil des Cinq-Cents.
Legonidec, substitut du commissaire du gouvernement au tribunal criminel du département des Landes.
Legoupil-Duclos, du Conseil des Cinq-Cents.
Lejourdan, du Conseil des Anciens.
Leroy, ex-commissaire près le bureau central de Paris.
Ludot, de la Commission des Cinq-Cents,

M

Malès (de la Corrèze), du Conseil des Cinq-Cents.
Malherbe (d'Ille-et-Vilaine), du Conseil des Cinq-Cents.
Mallarmé, du Conseil des Cinq-Cents.
Mathieu, de la Commission des Cinq-Cents.
Miot, ex-ministre de la République à Florence, secrétaire-général de la guerre.
Mongès, administrateur des monnoies.
Mouricault (de la Seine), du Conseil des Anciens.
Noel, ex-ambassadeur près la République Batave, chef de division au ministère de l'intérieur.

P

Parent-Réal, du Conseil des Cinq-Cents.
Peinières, du Conseil des Cinq-Cents.
Perrée (de la Manche), ex-législateur.
Picault (de Seine-et-Marne), du Conseil des Anciens.
Portiez (de la Seine), du Conseil des Cinq-Cents.

R

Riouffe, homme de lettres.
Roujoux, du Conseil des Anciens.

S

Savoy-Rollin, ex-avocat-général à Grenoble.
Say (J.-B.), homme de lettres.
Sédillez, de la Commission des Anciens.

T

Thibault, de la Commission des Cinq-Cents.
Thiessé, de la Commission des Cinq-Cents.
Trouvé, ex-ambassadeur près la République cisalspine.

V

Vésin, du Conseil des Cinq-Cents.

Le Sénat Conservateur arrête que, conformément à l'article 2 de la loi du 3 nivose, il communiquera de suite, aux commissions législatives du Conseil des Anciens et du Conseil des Cinq-Cents, la nomination des membres du Tribunat et du Corps législatif.

Le citoyen Didot l'aîné est nommé imprimeur du Sénat Conservateur.

Les citoyens Charles Bréa, du département de la Seine-Inférieure, et Desforges Beaumé, du département de l'Aisne, sont messagers d'Etat pour le Sénat Conservateur.

Lecture faite du procès-verbal ci-dessus, sa rédaction est définitivement arrêtée et adoptée. Il sera publié.

Le Sénat s'ajourne à demain six nivose, à midi, et la séance est levée.

Fait au palais du Sénat Conservateur, le cinq nivose an 8 de la République.

Signé, SIEYES, *président*; ROGER-DUCOS, *secrétaire*; LACÉPÈDE, *secrétaire*.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Nivose an 8.